

Sujet : [INTERNET] ERQUY, Enquête publique sur le projet de réouverture de la carrière de grès du « Lourtuais »

De :

Date : 18/03/2021 18:24

Pour : pref-enquetes-publiques@cotes-darmor.gouv.fr



Erquy, 18 mars 2021

Monsieur Raymond LE GOFF
Commissaire Enquêteur
11, square de l'Hôtel de Ville
22430 Erquy

Monsieur,

Je vous prie de bien noter mon avis défavorable au projet de réouverture de la carrière de grès du « Lourtuais ».

Pour commencer, résidant à l'année à Erquy, rue de Plaine Garenne, je m'étonne de n'avoir vu aucun avis d'enquête sur mes trajets quotidiens.

Ensuite, la consultation du dossier électronique nous informant que cette réouverture entraînera :

- 2 à 3 camions par jour sur des petites routes étroites inadaptées à de tels passages,
- des tirs de mine tous les deux mois dans un sous-sol de grès à 20 mètres d'une station d'épuration,
- des eaux de rejets qui vont s'ajouter à celles de la station d'épuration,

soit un ensemble de nuisances pour l'environnement et les riverains inacceptables sur un site labellisé « Grand Site de France », dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) jointive d'une zone Natura 2000 (directives Habitats et Oiseaux) où, sans complexe, l'étang actuel serait remplacé par une vague mini-mare, il est indéniable que cette réouverture aurait des impacts (bruit, poussière, vibration, boues) entraînant des modifications notables de la qualité de l'environnement.

Cerise sur le gâteau, ces nuisances seraient réservées aux réginéens à l'année, 12 heures par jour (de 7 à 19 heures), pendant 30 ans, puisque l'exploitation de la carrière s'arrêterait chaque année du 15 février au 30 septembre, pendant la saison touristique, ce qui est bien la preuve que des nuisances sont anticipées.

Salutations distinguées,

=

Pièces jointes :

AVIS Enquête publique sur le projet de réouverture de la carrière de grès du.pdf

30 octets